

Le Parlement européen appuie enfin la demande des S&D d'instauration d'une Autorité européenne du travail !

Mardi 16 avril 2019

Communiqué de presse du groupe S&D

Mardi 16 avril, le Parlement européen donnait son aval final à la création d'une Autorité européenne du travail (ELA). Il s'agit de mettre fin à l'exploitation du travail, de s'attaquer au travail au noir et de garantir à tous les travailleurs de l'UE une mobilité équitable. Ce vote constitue un succès majeur des Socialistes & Démocrates, qui demandent depuis de nombreuses années la création de cet organisme. L'Autorité sera mise en place en 2019 et devrait être pleinement opérationnelle à l'horizon 2024, avec un effectif de 144 personnes. Georgi Pirinski, eurodéputé et négociateur S&D du dossier de l'Autorité européenne du travail, a déclaré :

« Avec plus de 20 millions de travailleurs mobiles au sein de l'UE, il est plus crucial que jamais de protéger les droits sociaux ainsi que les droits du travail, et d'assurer l'équité de la mobilité de ces travailleurs. L'accord réalisé au sujet de l'ELA confère à cette dernière une importante valeur ajoutée européenne. L'application et le contrôle du respect du droit du travail de l'Union permettront de combattre l'exploitation et le travail non déclaré et d'éradiquer l'esclavage contemporain. Désormais, les 17 millions de citoyens européens employés dans un autre État membre seront mieux protégés. »

« Le Groupe S&D a réussi à inclure les partenaires sociaux de l'échelon européen au sein du conseil d'administration de l'Autorité, et à assurer aux partenaires sociaux de l'échelon national un accès direct à l'ELA. Ainsi, leur expérience et leur connaissance des relations de travail contribuera directement à l'efficacité de l'Autorité. »

« Nous avons beaucoup lutté pour la mise en place d'un tel organisme, et considérons sa création comme une réalisation majeure de notre Groupe. »

Agnes Jongerius, eurodéputée et porte-parole S&D pour l'emploi et les affaires sociales, a ajouté ce qui suit :

« Le résultat du vote de ce jour me fait un immense plaisir, car il s'agit d'une étape importante pour prévenir et mettre un terme aux fraudes et aux abus. Nous avons toujours affirmé qu'il ne suffisait pas d'élaborer une bonne législation à l'échelle européenne : il faudra aussi en assurer la mise en œuvre, l'application et le respect. L'Autorité européenne du travail assumera toutes ces fonctions, et contribuera ainsi à la lutte contre l'exploitation des travailleurs en Europe. »

« Je pense sincèrement que l'ELA sera en phase avec la réalité du terrain. Les négociations ont permis aux S&D d'obtenir la possibilité pour les travailleurs et les syndicats de déposer directement auprès de l'ELA des réclamations concernant des cas concrets d'abus et d'exploitation. L'Autorité coordonnera et soutiendra les inspections du travail d'une manière conjointe et concertée, et son action sera fondée sur le principe de collaboration entre autorités nationales. Il s'agit à présent de rendre l'ELA pleinement opérationnelle aussi vite que possible. »